Professeurs d'EPS,
Votez FNEC FP-FO, le syndicat de l'UNSS

Montreuil, le 24 novembre 2026

Le SNESS-FO syndicat majoritaire à l'UNSS

Lors des élections du CSE de l'UNSS du 9 novembre 2026, le SNESS-FO a remporté 5 des 6 sièges comme lors des précédentes élections !

La FNEC FP-FO siège au Conseil de l'administration de l'UNSS en tant que deuxième organisation syndicale à la CAPN des PEPS depuis les élections 2022. Voter FNEC FP-FO aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre, c'est préserver le lien entre les élus du CSE et le conseil d'administration et porter les revendications de la FNEC FP-FO pour la défense de l'EPS et de l'UNSS.

Pour un financement 100 % public de l'UNSS !

Les baisses des subventions pour l'UNSS, en particulier celle de 8 % de l'éducation nationale pour 2026, mettent l'UNSS en difficulté dans le contexte d'inflation et de hausse des prix de transport. La conséquence directe est la réduction du nombre de rencontres, au détriment d'un des objectifs premiers de l'UNSS.

Pour la FNEC FP-FO, l'UNSS ne doit relever que de la compétence de l'Etat et non d'initiatives privées, d'entreprises commerciales, d'associations ou de collectivités territoriales. La FNEC FP-FO est opposée aux « *incitations fiscales* » à l'origine des dons des entreprises, au mécénat et à tout « *autre mode de financement* ». En 2024, la FNEC FP-FO avait dénoncé les dérives de la privatisation suite à l'article paru dans le journal quotidien L'Equipe mettant en cause la gestion du directeur Olivier Girault en octobre 24.

La marche vers la privatisation de l'UNSS, c'est la remise en cause de l'UNSS. C'est la même logique que la remise en cause de l'EPS par les « *2 Heures de Sport au Collège* » et par tous les dispositifs visant à augmenter le recours aux intervenants extérieurs. Les 2S2C « *Sport, Santé, Culture, Civisme* » mis en place par le ministre Blanquer avaient été rejetés par les personnels et la FNEC FP-FO.

Des choix budgétaires insupportables : de l'argent pour l'école et l'EPS !

La FNEC FP-FO combat les différents projets de loi de finance qui sacrifient les services publics. Ce sont des milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux

grandes entreprises et des offensives contre la Sécu, les arrêts maladie, l'Ecole et l'Hôpital public ...

Aucun budget pour améliorer le bâti scolaire et les performances énergétiques des gymnases, tant par grand froid que lors des canicules, ni pour construire des infrastructures efficaces supplémentaires.

Les baisses de moyens dans les établissements augmentent la concurrence entre les disciplines et fragilisent l'attribution de moyens spécifiques à l'EPS comme ceux qui permettent d'assurer efficacement l'enseignement du savoir nager. Cette politique budgétaire entraîne également une baisse du nombre d'IMP chaque année et en particulier une baisse du nombre d'IMP pour les coordonnateurs et coordonnatrices de district.

A l'UNSS, la FNEC FP-FO s'est prononcée contre le projet d'indexer les contrats licences à l'inflation. C'est le point d'indice qu'il faut réindexer pour augmenter les salaires au regard des 35 % de pouvoir d'achat perdus depuis 2000.

Lorsqu'il s'agit de « *soutenir l'industrie numérique française et l'attractivité de la France à l'étranger* », ce gouvernement envisage d' « *intégrer l'Esport dans les parcours éducatifs et scolaires ».* Il n'est pas question d'économie pour dépenser des millions d'euros dans l'expérimentation Esport, en lien avec les lobbys du secteur, pour étendre leur part de marché sur le dos de la santé des élèves.

Non à la militarisation de l'école !

La FNEC FP-FO demande le retrait du guide « *acculturer les jeunes à la défense* » et s'oppose à la volonté du directeur de l'UNSS d'y participer activement. La FNEC FP-FO refuse toute participation, présente ou future, de l'UNSS à la politique de militarisation de la jeunesse. L'École et l'UNSS ne doivent pas devenir des lieux d'embrigadement et de militarisation de la jeunesse. C'est pourquoi, la FNEC FP-FO demande l'abandon des partenariats entre l'UNSS et les armées. Elle dénonce, par exemple, la convention entre l'UNSS et la Marine nationale dans le cadre du grand prix de l'école navale pour l'organisation des championnats de France UNSS de voile.

Abrogation des contre-réformes

Dans leur mobilisation, les lycéens dénoncent les emplois du temps déstructurés par la suppression du groupe classe suite à la réforme Blanquer. La FNEC FP-FO partage les revendications des lycéens dont celle de l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat Blanquer et dénonce la suppression des créneaux d'UNSS du mercredi après-midi au lycée. Les premières échéances des épreuves d'EPS au baccalauréat arrivent et la FNEC FP-FO revendique qu'aucun élève ne soit pénalisé par les mobilisations en cours.